AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE CONJOINTE

SUR LE PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS (PDA) D'UN MONUMENT HISTORIQUE ET SUR LA DECLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (DPMECPLU) DE LA COMMUNE D'ANGICOURT

Par arrêté en date du 19 Décembre 2025, Monsieur le Maire d'Angicourt a ordonné l'ouverture d'une enquête publique conjointe sur les projets de Périmètre Délimité des Abords (PDA) d'un monument historique et sur le projet de Déclaration de Projet valant Mise en Compatibilité du PLU d'Angicourt (DPMECPLU).

Le projet de PDA prévoit la création d'un périmètre de protection au titre des Monuments Historiques réduit à l'emprise de l'ancien sanatorium Villemin.
Le projet de DPMECPLU a pour objet d'adapter les dispositions règlementaires applicables au site de Villemin afin de permettre la réalisation du projet de reconversion prévoyant l'accueil d'un centre de séminaires privés, de logements dans un bâtiment existant, la création d'un espace de biodiversité, d'une crèche et potentiellement d'une ferme pédagogique.

Monsieur LAINE Patrice a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur titulaire et Monsieur NICOLAS Jacques a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur suppléant par la Présidente du Tribunal Administratif d'Amiens.

L'enquête publique se déroulera, en Mairie d'Angicourt pour une durée de 34 jours consécutifs, **du 12 Janvier 2026 à 09h00 au 14 Février 2026 à 12h00 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (les mardis et jeudis de 15h30 à 17h30 et les samedis de 09h00 à 12h00).

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des dispositions des projets de Déclaration de Projet Valant Mise en Compatibilité du PLU et de Périmètre Délimité des Abords, des avis des personnes publiques associées et de tout autre document composant les deux dossiers de DPMECPLU et de PDA ; il pourra également consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en Mairie d'Angicourt ou les adresser par écrit à Monsieur le commissaire-enquêteur en mairie à l'adresse suivante : Mairie d'Angicourt, 34, rue de l'Eglise 60940 ANGICOURT. Il sera possible de faire parvenir ses observations pendant la durée de l'enquête publique conjointe à l'adresse électronique suivante : enquetepublique@angicourt.fr (en précisant en objet : PDA ou DPMECPLU d'Angicourt).

Les dossiers d'enquête seront également consultables sur le site internet de la commune : www.angicourt.fr

Monsieur le commissaire-enquêteur recevra le public en Mairie d'Angicourt les :

- **Lundi 12 Janvier 2026 de 09h00 à 12h00,**
- **Jeudi 29 Janvier 2026 de 16h00 à 19h00,**
- **Samedi 14 Février 2026 de 09h00 à 12h00.**

Après l'approbation de la Déclaration de Projet Valant Mise en Compatibilité du PLU d'Angicourt et du Périmètre Délimité des Abords, le rapport, les conclusions et l'avis du commissaire-enquêteur pourront être consultés en Mairie d'Angicourt et en Préfecture de l'Oise et sur le site internet hébergeant le dossier d'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an.

A l'issue de l'enquête publique, les projets de DPMECPLU d'Angicourt et de PDA, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis des personnes publiques, des observations du public et des conclusions du commissaire enquêteur, seront approuvés par délibération du Conseil Municipal d'Angicourt.

Monsieur le Maire d'Angicourt

Michel DELAGRANGE